

Pierre Cassen à Bordeaux : on ne va pas attendre 55 ans pour que les collabos soient condamnés pour haute-trahison

écrit par Christine Tasin | 5 avril 2018



Discours de Pierre Cassen, le 03 avril 2018, devant l'école de la magistrature de Bordeaux sur le thème de la liberté d'expression et halte au harcèlement judiciaire.